

## La contribution des Irlandais au patrimoine génétique de la population québécoise

Maude Letendre, Louis Houde, Hélène Vézina and Marc Tremblay

Number 88, Winter 2007

Les Irlandais au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6960ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Letendre, M., Houde, L., Vézina, H. & Tremblay, M. (2007). La contribution des Irlandais au patrimoine génétique de la population québécoise. *Cap-aux-Diamants*, (88), 10–12.

# LA CONTRIBUTION DES IRLANDAIS AU PATRIMOINE GÉNÉTIQUE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE

PAR MAUDE LETENDRE, LOUIS HOUDE, HÉLÈNE VÉZINA ET MARC TREMBLAY

L'immigration irlandaise au Québec est un phénomène qui, sous certains aspects, demeure encore mal connu. Par exemple, il existe peu d'études quantitatives concernant le rôle de l'immigration irlandaise dans le peuplement du Québec. Les seules études sur le sujet traitent des principales vagues d'immigration irlandaise et ne distinguent pas les immigrants ayant contribué génétiquement à la population québécoise actuelle de ceux qui n'ont pas laissé de descendants dans la province.

Les vestiges qui subsistent à Grosse-Île, porte d'entrée de nombreux immigrants au Canada entre 1832 et 1937, témoignent du passage de dizaines de milliers d'Irlandais fuyant la grande famine qui sévissait en Irlande vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces émigrés irlandais se sont dispersés aux quatre coins du monde avec leurs valeurs et leur culture, que l'on retrouve discrètement mêlées à celles de leurs populations d'accueil et notamment celle du Québec, à travers par exemple, la toponymie, les patronymes, la musique et l'architecture. L'élément irlandais est également présent dans le patrimoine génétique de la population québécoise mais il est

éclipsé par le mythe du Québécois « pure laine ». Nous présentons ici quelques résultats d'un projet de recherche effectué dans le cadre d'une maîtrise en génétique des populations à l'Université du Québec à Chicoutimi, dont l'objectif est d'évaluer et de caractériser la nature de la contribution génétique des fondateurs d'origine irlandaise à la population québécoise.

## DES DONNÉES GÉNÉALOGIQUES RICHES ET INFORMATIVES

La quantité et la qualité des données recueillies sur la population québécoise depuis ses origines, données tirées des actes de baptême, mariage, et sépulture ainsi que des divers recensements ou listes nominatives, permettent de reconstruire l'histoire démographique d'une grande partie de la population sur près de quatre siècles. En particulier, les informations généalogiques qui peuvent être obtenues à partir de ces données constituent des éléments essentiels pour établir et comprendre les modèles de transmission du patrimoine génétique entre les ancêtres fondateurs et leurs descendants dans la population contemporaine.

View of the Quarantine  
Station on Gros Isle-  
St. Lawrence River. 1850.  
Henri Delattre (1801-1867).  
(Bibliothèque et Archives  
du Canada, C-120285).



Pour les fins de cette étude, un échantillon de 2 223 généalogies ascendantes construites à partir des données des fichiers BALSAC ([www.uqac.ca/balsac](http://www.uqac.ca/balsac)) et RPQA ([www.genealogie.umontreal.ca](http://www.genealogie.umontreal.ca)) a été utilisé. Les sujets (points de départ des généalogies) sont des individus qui se sont mariés au Québec entre 1945 et 1965 et dont les parents se sont également mariés au Québec (mariages catholiques). Dans la plupart des cas, les généalogies remontent jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle et leur profondeur moyenne est d'environ neuf générations. Le corpus généalogique, qui contient les ascendances des 2 223 sujets, comporte plus de 5 millions d'entrées concernant environ 155 000 ancêtres. Une première étude sur cet ensemble généalogique a fait l'objet d'un article (H. Vézina, M. Tremblay, B. Desjardins, L. Houde. « Origines et contributions génétiques des fondatrices et des fondateurs de la population québécoise ». *Cahiers québécois de démographie*, 34-2, 2006, p. 235-258).

### LES FONDATEURS IRLANDAIS IDENTIFIÉS DANS LES GÉNÉALOGIES

Les reconstructions généalogiques ont permis d'identifier 203 fondateurs irlandais, dont 114 hommes et 89 femmes. Pour la plupart d'entre eux, il a été possible d'identifier la période d'arrivée, le lieu d'établissement, l'affiliation religieuse et le statut matrimonial à l'arrivée. L'origine précise en Irlande (comté ou province) a également été identifiée pour environ le tiers des fondateurs. Précisons que les fondateurs irlandais étudiés ici ne représentent pas l'ensemble des immigrants irlandais venus au Québec, mais plutôt ceux qui ont laissé une descendance dans la population québécoise contemporaine.

La plupart des fondateurs étaient catholiques et ont immigré pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Une tendance semble montrer l'importance des comtés du sud de l'Irlande comme lieu d'origine des fondateurs (voir la carte des comtés et provinces de l'Irlande). Quinze fondateurs irlandais sont arrivés sous le Régime français (1608-1760) et ces individus sont ceux que l'on retrouve le plus souvent dans les généalogies des sujets de l'échantillon. Les résultats montrent également que la majorité (60 %) des fondateurs étaient célibataires à leur arrivée. Cinquante-huit couples se sont formés parmi les fondatrices et fondateurs irlandais.

### LA DISPERSION RÉGIONALE DES FONDATEURS IRLANDAIS ET DE LEURS DESCENDANTS

La région ayant accueilli le plus grand nombre de fondateurs irlandais est celle de l'Est (33 %), suivie par la région du Centre (19 %) et la région de la Rive-Nord (16 %). Un examen approfondi des lieux de mariage de ces fondateurs et de leurs quatre premières générations de descendants a montré

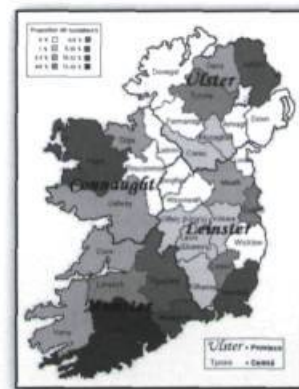
que ces individus ne se sont en effet pas tous établis en milieu urbain, à Montréal ou à Québec, par exemple. On en retrouve dans toutes les régions du Québec, plus spécialement dans les régions bordant l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. La région de Montréal a compté un grand nombre de ces mariages au début de la colonie et pendant la période la plus récente, la région de la Rive-Nord a pris beaucoup d'importance au début du XIX<sup>e</sup> siècle et la région de l'Est a accueilli plus de la moitié des unions de fondateurs irlandais et de leurs descendants pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au total, près de 21 % des sujets de l'échantillon ont au moins un fondateur irlandais dans leur généalogie ascendante. Au niveau régional, cette proportion est plus élevée pour les sujets de la Rive-Nord (42 %), de la Rive-Sud (29 %) et de Montréal (27 %) et elle est plus faible pour les sujets du Nord-Ouest (17 %), de l'Est (16 %), du Centre-Ouest (10 %), du Centre (7 %) et du Nord-Est (7 %). Historiquement, la région de Montréal est reconnue pour avoir accueilli un grand nombre de migrants irlandais au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'est donc pas étonnant de constater que plus du quart des sujets montréalais ont au moins un ancêtre irlandais. Il est cependant intéressant de voir que les régions avoisinantes (Rive-Nord et Rive-Sud) montrent une présence irlandaise proportionnellement plus importante. Ainsi, on peut en conclure que les descendants d'immigrants irlandais ont eu un impact relativement important sur le peuplement de ces régions, du moins en ce qui concerne la population catholique.

### LA CONTRIBUTION GÉNÉTIQUE DES FONDATEURS

La contribution génétique d'un ancêtre à un sujet donné représente la probabilité qu'un gène provenant de cet ancêtre soit transmis au sujet étudié. Plus simplement, la contribution génétique représente la proportion des gènes d'un individu qui provient d'un ancêtre spécifique. Par exemple, la contribution génétique d'un des grands-parents à chacun de ses petits-enfants est de 25 % (le quart des gènes).

Il est donc possible de calculer la contribution génétique d'un groupe d'ancêtres à un groupe d'individus. Ce calcul tient compte de tous les liens généalogiques qui unissent les ancêtres à leurs descendants. Ainsi, nous avons établi que la contribution génétique des fondateurs irlandais aux sujets de l'échantillon québécois est équivalente à près de 1 % (plus précisément 0,81 %). Les fondateurs arrivés pendant la période du Régime français contribuent individuellement davantage au pool génique de l'échantillon que la plupart des autres fondateurs. En particulier, deux fondateurs apparaissent dans les généalogies de plus de 100 sujets.



Carte de l'Irlande. Comtés d'origine des fondateurs irlandais (en proportion). ([www.heatons-of-tisbury.co.uk](http://www.heatons-of-tisbury.co.uk)).

## LA TRANSMISSION DES PATRONYMES

Un peu moins de 1 % des sujets de l'échantillon portent un patronyme hérité d'un fondateur irlandais. Quatre sujets portent le patronyme Farly (Farley), hérité d'Antoine Farly, un fondateur irlandais marié à Québec en 1710. Ce patronyme provient probablement du nom Farrelly. Cependant, on observe généralement peu de variations dans l'orthographe des patronymes entre un fondateur et un sujet sauf pour les fondateurs les plus anciens. Par exemple, le fondateur du nom d'Aubry se nommait probablement O'Brennan à son arrivée. Le patronyme Colbert a parfois été écrit sous la forme Cuthbert chez les descendants de ce fondateur. Deux sujets de l'échantillon portent ce patronyme. La plupart des patronymes irlandais identifiés chez les sujets de l'échantillon ont également une origine gaélique : Byrn (Ó Broin), Kane (Ó Catháin), McCabe (Mac Cába) et Hickey (Ó hÍcidhe), pour n'en nommer que quelques-uns.

## CONCLUSION

En résumé, nos résultats montrent qu'environ un Québécois d'ascendance catholique sur cinq possède au moins un ancêtre irlandais et a donc, par conséquent, du « sang irlandais », selon l'expression populaire. En fait, cette expression n'est pas appropriée : on devrait plutôt parler de gènes (ou plus précisément de copies de gènes) que de « sang ». Ainsi, près de 1 % du pool génique de l'échantillon (ensemble des gènes de tous les sujets concernés) provient de fondateurs irlandais. Bien que cette proportion demeure très faible si on la compare à celle des fondateurs venus de France (plus de 90 % selon l'étude de Vézina et al.), les fondateurs irlandais ont tout de même participé de

façon appréciable au peuplement du Québec et de ses régions. Rappelons également que l'échantillon qui a été utilisé pour cette étude ne concerne que des sujets mariés en l'Église catholique, excluant d'office les non-catholiques qui à l'époque (vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle) représentaient environ 12 % de la population québécoise (Henripin et Péron 1973). Comme on sait qu'une part importante des immigrants irlandais au Canada était constituée de protestants (Houston et Smyth 1990), il est possible que la contribution irlandaise à l'ensemble de la population québécoise soit un peu plus élevée.

Maude Letendre est étudiante à la maîtrise en médecine expérimentale (orientation génétique des populations), à l'Université du Québec à Chicoutimi. Marc Tremblay, Louis Houde et Hélène Vézina sont professeurs et chercheurs à l'UQAC et au GRIG (Groupe de recherche interdisciplinaire en démographie et épidémiologie génétique).

## Notes bibliographiques

J. Henripin et Y. Péron. 1973. « La transition démographique de la province de Québec », dans H. Charbonneau, éd. *La population du Québec : études rétrospectives*. Éditions du Boréal Express : p. 23-44.

C.J. Houston et W.J. Smyth 1990. « *Irish Emigration and Canadian Settlement; Patterns, Links and Letters* », University of Toronto Press, Toronto.

H. Vézina, M. Tremblay, B. Desjardins, et L. Houde. « Origines et contributions génétiques des fondatrices et des fondateurs de la population québécoise », *Cahiers québécois de démographie*, 34-2, 2006, p. 235-258.

Immigrants irlandais.  
The Emigration Agents Office  
- The Passage money paid.  
(Illustrated London News,  
May 10, 1851. Bibliothèque  
et Archives du Canada, C-6556).

